

Projet Educatif Du Territoire

Mairie de Châteaugay



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Puy-de-Dôme



LES SIX BONNES RAISONS DE METTRE EN PLACE UN PEDT

QUELLE QUE SOIT L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

(4 jours)

❶ Il est au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants et des jeunes

Certains projets permettent de vivre des activités en complémentarité entre l'École et les accueils de loisirs. Ils donnent du sens aux apprentissages et facilitent la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant qui est au cœur du projet. La mise en place d'un PEDT permet d'intégrer les rythmes de vie des enfants et des jeunes.

❷ Il favorise la collaboration et la coordination locale en rassemblant les acteurs du territoire au service de l'enfant et du jeune

Parties prenantes du PEDT : Élu·e·s et technicien·ne·s, Enseignant·e·s, Parents, Équipe d'animation, les agent·e·s municipaux, Associations, Structures sportives et culturelles, Institutions...

❸ Il permet de mobiliser et valoriser les ressources du territoire

Les structures du territoire (tiers-lieux, médiathèques, espaces naturels...) peuvent trouver place dans le PEDT.

❹ Il favorise le développement des loisirs pour toutes et tous et contribue au partage des valeurs de la République et à la culture du « vivre ensemble »

Le PEDT fait vivre des activités éducatives collectives qui encouragent la coopération et le partage.

❺ Il permet de valoriser et d'enrichir l'offre éducative

Le PEDT est un outil conçu avec les acteurs·trice·s, sensibles aux besoins des enfants. Il est évalué et réajusté régulièrement. Cette démarche concertée est diffusée aux familles.

❻ Il permet de dynamiser la vie citoyenne, culturelle et sportive du territoire

Le PEDT vivifie la vie associative du territoire. Il favorise l'ouverture des associations au monde éducatif.

CARTE D'IDENTITÉ

- **Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :** Mairie de Chateaugay.

Adresse : *Place, Lucien Bayle 63119 Chateaugay.*



- **Date de début et de fin du PEDT (3 ans maximum) :**

De septembre 2022 à août 2025.

- **Référent·e élu du projet :** Monsieur PRIVAT

- Fonction : Adjoint jeunesse
- Téléphone : 04-73-87-24-35
- Adresse électronique : mairie@chateaugay.fr

- **Référent technique du projet :** Monsieur MORET

- Fonction : Directeur du service enfance jeunesse
- Téléphone : 04-73-87-40-10
- Adresse électronique : j.moret@chateaugay.fr

DIAGNOSTIC

EN LIEN AVEC LE PUBLIC

- Nombre d'enfants scolarisés (de 0 à 17 ans) résidants sur la commune : 565
- Nombre d'enfants fréquentant les EAJE sur le territoire : environ 100 (public/privé) Maison d'assistante maternelle et rassemblement de nourrice.
- Nombre d'enfants fréquentant les garderies : 250
- Nombre d'enfants fréquentant les accueils de Loisirs : 135
- Besoins répertoriés en fonction des publics :
Un club Ado déclaré en Accueil collectif de mineurs est ouvert avec un taux d'encadrements de 24 jeunes maximums.

EN LIEN AVEC L'OFFRE EXISTANTE

Type d'accueil	Existant sur le territoire (O/N)	Nom du gestionnaire ou de l'organisateur	Gratuité	Tarifs modulés en fonction des ressources
Périscolaire (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)	Oui	Mairie de Chateaugay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mercredi	Oui	Mairie de Chateaugay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vacances scolaires	Oui	Mairie de Chateaugay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ados (à partir du collège) ★	Oui	Mairie de Chateaugay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Garderie	Oui	Mairie de Chateaugay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rassemblement d'assistantes maternelle	Oui	Le jardin de Nadège Ô royaume enchanté	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- ★ Dans le précédent PEDT, La mairie avait pour objectif d'ouvrir un accueil réservé au public adolescent.
Ce projet a été réalisé et connu un succès en termes de fréquentation plus que satisfaisant.
La crise sanitaire qui a frappé le monde entier ne nous a pas permis de maintenir l'ouverture de celui-ci (distances de sécurité, gestes barrières, protocoles...).
- La municipalité a la volonté de réouvrir l'accueil ado tout en revoyant sa politique pédagogique.
En effet, les activités que proposait le club ado étaient basées pour la plupart sur des sorties ou activités de « consommation ».
- Cela ne correspond pas aux valeurs éducatives de notre territoire ni à nos objectifs éducatifs ou

pédagogiques.

La filière de l'animation connaît actuellement une « pénurie » d'animateurs.

La mairie a d'énormes difficultés pour recruter du personnel dans ce domaine.

Face à cette situation délicate, nous réfléchissons à créer un éventuel partenariat avec une ou plusieurs communes proches afin de créer un pôle ado dans lequel nous aurions tout à gagner.

➤ Comment les temps de transition sont-ils réfléchis et organisés pour garantir la sécurité des mineurs et la qualité de l'accueil ?

Lors d'une transition entre deux structures différentes (école, accueil périscolaire), les animateurs vont chercher les enfants dans les classes.

En procédant ainsi, nous assurons la sécurité, la prise en charge du public et pouvons assurer un suivi pédagogique dans la continuité du PEDT.

EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

➤ Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Le territoire de Chateaugay offre un environnement propice à l'épanouissement et au bien-être de ses habitants.

Les infrastructures telles que les écoles (une maternelle, une élémentaire) les transports scolaires pour les collégiens, le gymnase, les terrains de tennis, foot, rugby, mais aussi un parc,

l'environnement naturel, les associations de la commune, les accueils collectifs de mineurs offrent un panel d'activité large et varié pour le plus grand bonheur de tous.

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :

➤ La contrainte principale du territoire concerne les arrêts de bus desservi par la T2C, le fait de ne pas avoir accès aux transports en commun de façon régulière limite l'accès aux infrastructures de Clermont métropole et provoque une sorte d'isolement de la commune.

EN LIEN AVEC L'ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT

➤ Présentation d'une semaine type pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune.

Maternelle Elémentaire	7H15-8H10 7H15-8H20	8H10-11H40 8H20-11H30	11H40-13H30 11H30-13H20	13H30-16H20 16H20-16H30	16H20-18H30 16H30-18H30
Lundi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir
Mardi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir
Mercredi	Accueil périscolaire du mercredi				
Jeudi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir
Vendredi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir

Organisation des temps extrascolaires :

Journée type Accueil extrascolaire élémentaire.

7H30-9H30	9H00-9H30	9H30-10H00	10H00-11H45	11H45-12H00	12H00-13H00	13H00-13H30	13H30-14H00	14H00-16H00	16H00-16H30	16H30-16H45	16H45-18H30
Accueil du matin. Arrivées échelonnées des enfants	Collation aux enfants qui en ressentent le besoin.	Détente oxygène (Temps Libre).	Activités	Temps calme	Temps de repas.	Temps calme	Détente oxygène (Temps libre).	Activités	Gouter	Temps calme	Accueil de soir. Départs Echelonnés des enfants.

Journée type Accueil extrascolaire maternelle.

7H30-9H30	9H00-9H30	9H30-10H00	10H00-11H45	11H45-12H00	12H00-13H00	13H00-13H30	13H30-14H00	14H00-16H00	16H00-16H30	16H30-16H45	16H45-18H30
Accueil du matin. Arrivées échelonnées des enfants	Collation aux enfants qui en ressentent le besoin.	Détente oxygène (Temps Libre).	Activités Entrecoupées de temps libres.	Temps calme	Temps de repas.	Temps calme Ou départ à la sieste pour les enfants concernées.	Détente oxygène (Temps libre).	Activités Entrecoupées de temps libres. Retour des enfants de la sieste autour de 15H00.	Gouter	Temps calme	Accueil de soir. Départs échelonnés des enfants.

Evaluation :

Il faut commencer par préciser que la mairie a eu un changement de fonctionnement après l'année scolaire 2019-2020

En effet, la mairie a souhaité sonder les familles concernant les rythmes scolaires.

Les parents d'élèves ainsi que les équipes enseignantes étaient favorable à un retour de la semaine à 4 jours et donc l'arrêt des TAP.

De ce fait, nous sommes conscients qu'un autre PEDT aurait dû être présenté et mis à jour.

Ce qui n'a pas été fait par les personnes référentes à cette époque, chose que nous regrettons.

Comment évaluer les objectifs ?

L'évaluation des objectifs se fait de plusieurs manières.

La principale est l'observation sur le terrain faite par les acteurs éducatifs (équipe enseignante, équipe pédagogique, équipe technique...).

La communication au quotidien entre les équipes favorise une analyse globale et permet d'identifier d'éventuels besoins ou changements à mettre en place.

Des outils d'évaluations (fiches techniques, fiche d'évaluations, fiches de bilans) sont donnés aux animateurs, enseignants afin de faciliter les évaluations.

Régulièrement, des réunions avec le comité de pilotage sont organisées afin de pouvoir faire le point sur l'avancement ou l'évolution sur les objectifs mis en place.

Quels objectifs avaient été fixé par le comité de pilotage ?

Favoriser les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant.

Articuler au mieux les temps scolaires et périscolaires en visant la complémentarité entre les différentes activités proposées aux élèves au cours de la journée.

Respecter au mieux les rythmes de l'enfant.

Permettre une mise en place adaptée, sur un temps convenable, d'ateliers d'éveil, de découvertes afin que l'enfant puisse se découvrir de nouvelles vocations.

Quel bilan sur ces objectifs ?

Favoriser les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant. / Respecter au mieux les rythmes de l'enfant.

Les équipes encadrantes œuvrent au quotidien afin d'atteindre au maximum cet objectif.

Les observations terrain et les retours de réunions d'évaluations ont fait ressortir un constat assez unanime.

La crise sanitaire, les protocoles mis en place notamment sur les distances entre chaque personne, l'arrivée du port du masque, les fermetures des écoles ou accueils de loisirs, ont été un frein conséquent pour atteindre pleinement cet objectif.

Nous relevons malgré tout cela, la réussite à garder un lien social post confinement et la joie que les enfants avaient de se retrouver et de revenir sur les différentes structures.

☒ *Articuler au mieux les temps scolaires et périscolaires en visant la complémentarité entre les différentes activités proposées aux élèves au cours de la journée.*

Comme évoqué précédemment le changement de fonctionnement avec l'arrêt des TAP « fausse » cet objectif.

Cependant, lorsque ceux-ci étaient en place, les propositions d'activités étaient appréciées par le public. Nous avons remarqué, que cela peut faire beaucoup pour un enfant. Les encadrants doivent être garant de la sécurité morale, physique et affective des publics.

De ce fait, nous avons également su proposer des temps libres, l'enfant n'a pas l'obligation de toujours participer à une activité. Si certains ne désiraient pas participer aux activités (pendant les TAP, accueils du matin ou soir et la pause méridienne), ils avaient la possibilité de rester en autonomie.

Le rythme de l'enfant doit être respecté afin de participer de façon active à son épanouissement.

☒ *Permettre une mise en place adaptée, sur un temps convenable, d'ateliers d'éveil, de découvertes afin que l'enfant puisse se découvrir de nouvelles vocations.*

Cet objectif était là aussi en lien direct avec la mise en place des TAP mais pas seulement.

Des intervenants extérieurs sont venus ponctuellement sur le temps des TAP mais aussi des mercredis et des vacances afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles choses telle que l'apiculture, de nouvelles disciplines sportives, des interventions culturelles...

Ces intervenants ont connu et réel succès, et certains enfants grâce à ces découvertes ont eu une révélation sur certains sports notamment. Nous avons eu le plaisir d'apprendre que le nombre de licences a augmenté suite aux interventions sportives au sein de nos structures.

La réussite de cet objectif est donc à souligner, mais nous désirons pouvoir faire plus en diversifiant les interventions le plus possible afin d'élargir notre champ d'action.

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

Présentation des objectifs principaux du PEDT :

- Accompagner l'enfant de ses premiers mois jusqu'à sa majorité en lui offrant un cadre de vie qui favorisera son épanouissement et sa réussite éducative.
- Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté.
- Permettre l'accès au sport et à la culture.
- Apprendre à connaître son territoire et s'ouvrir sur le monde.
- Contribuer au développement du vivre ensemble.

Comment réussir à remplir nos objectifs ?

- Accompagner l'enfant de ses premiers mois jusqu'à sa majorité en lui offrant un cadre de vie qui favorisera son épanouissement et sa réussite éducative.

De sa naissance à l'âge adulte, un enfant peut avoir accès à différentes structures communales ou en lien avec la mairie.

C'est à nous de créer un lien afin d'assurer une continuité pédagogique tout en proposant des activités, manifestations... en accompagnant l'enfant tout au long de ces étapes importantes de sa vie.

Participer à sa réussite éducative en travaillant de façon complémentaire avec tous les acteurs éducatifs, que ceux-ci soient l'école, les associations sportives, culturelles... et les structures municipales ou autres.

- Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté.

Nous sommes conscients que les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

Nous tenons à cœur de transmettre les valeurs de l'écocitoyenneté à nos jeunes congénères.

Toutes ces valeurs se transmettent au sein du foyer familial.

Cependant, nous avons un rôle important à jouer en complétant par nos activités, nos interventions, la mise en place de projets telle que la journée citoyenne où les enfants contribuent à la collecte de déchets sauvage afin de faire prendre conscience au public que préserver la planète est à la portée de tous.

- Permettre l'accès au sport et à la culture.

L'accès au sport et à la culture n'est pas toujours possible pour certaines familles.

Afin de limiter cela, nous avons décidé de mettre en place un partenariat avec les associations de la commune qui offrent la possibilité de certaines pratiques sportives, accès à la culture, activités scientifiques...

Ce partenariat se fait sous formes d'interventions de ces structures au sein des accueils collectifs de mineurs ou des écoles.

- Apprendre à connaître son territoire et s'ouvrir sur le monde.

L'ouverture sur le monde aujourd'hui est une évidence.

Cependant, avant de connaître celui-ci, nous pensons qu'il est important de connaître son territoire et ses racines.

En proposant des activités sur des coutumes, traditions, spécificités locales, rencontres intergénérationnelles, nous souhaitons transmettre ce riche patrimoine aux enfants qui pourront le transmettre à leur tour tout au long de leur vie.

En complément de cela, il nous est cher de pouvoir permettre l'accès à une ouverture sur le monde en proposant des sorties, interventions, échanges ou des activités tout autour de la richesse de notre monde.

- Contribuer au développement du vivre ensemble.

Aujourd'hui, le vivre ensemble doit être une évidence.

Nous nous efforçons de permettre l'accessibilité de ce que nous proposons à toutes les classes sociales, aux personnes de confessions religieuses différentes tout en respectant la laïcité.

Permettre l'accès aux personnes en situation de Handicap, ne pas faire de différence selon les communautés afin de s'épanouir dans un monde où chaque individu peut trouver sa place en tant que tel.

L'école élémentaire dispose d'un dispositif classe ULIS. Certains enfants de cette classe peuvent avoir des pathologies lourdes, retard de langage ou scolaire...

Leurs intégrations est une de nos priorités, afin de favoriser celles-ci, nous organisons des animations avec la participation de tous. Les enfants en classe ULIS ont également une classe « référente » dans laquelle ils passent certaines journées et sont intégrés à celle-ci sur le temps de la pause méridienne.

La commune de Chateaugay connaît également une arrivée de nouveaux habitants.

Ces arrivées sont synonymes de nouveautés.

Les néo habitants viennent de milieux sociaux différents, avec des religions ou cultures différentes.

Les enfants voient donc arriver des semblables aux modes de vies distincts de la population rurale. Cela peut entraîner un « choc de culture ».

Afin d'éviter la mise à l'écart, la possibilité de conflits, la discrimination, nous voulons approfondir les ateliers, activités, jeux.

En faisant cela nous souhaitons que ces mélanges de cultures deviennent une force et des moments riches d'échanges ou de partage.

<i>Membres</i>	<i>Fréquence de participation</i>			
	<i>Toujours</i>	<i>Ponctuellement</i>	<i>Exceptionnellement</i>	<i>NC</i>
Elu·e·s	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s des communes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s de l'intercommunalité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Référent·e PEDT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s de l'équipe enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s des parents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s de l'organisateur de l'ACM du mercredi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s de l'équipe d'animation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s des associations culturelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s des associations sportives	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant·e·s d'autres associations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations et fédérations d'éducation populaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil municipal des enfants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inspecteur·rice de l'Education Nationale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CAF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDJES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, merci de préciser :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

STRUCTURE DE PILOTAGE

ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEDT

Cochez les activités concernées et citez des exemples

Sensibilisation à l'éducation et à la citoyenneté

Les enfants élisent le conseil municipal des jeunes, qui œuvre pour initier de nouvelles demandes qui les concernent directement. En mettant cela en place nous faisons découvrir la démocratie au public. Des activités liées à l'écocitoyenneté sont également mises en place telle qu'une journée ramassage de déchets sauvages. En faisant cela, nous sensibilisons les enfants sur l'importance de l'écologie.

Accès aux activités culturelles, artistiques, scientifiques

Lors de la période scolaire, une intervention musicale a lieu sur l'école primaire régulièrement. Les accueils de loisirs mettent en place des activités, cycles d'animations autour de ces thèmes. Nous collaborons également avec des intervenants extérieurs afin de proposer un panel large d'activités.

Découverte d'activités physiques et sportives

Au sein de l'école maternelle, des ateliers de motricité sont proposés aux enfants afin de participer au développement de celle-ci. Au niveau de l'école élémentaire, une animatrice sportive intervient avec chaque classe hebdomadairement. L'accueil de loisirs propose également des activités ou jeux sportifs. Nous avons créé un partenariat avec l'amicale laïque de Châteaugay dans lesquelles les enfants participent à « l'école du sport » tous les mercredis matins. Les associations sportives comme le club de rugby ou de basket interviennent ponctuellement afin de proposer une initiation de leur discipline.

Autres thématiques

En plus de vouloir favoriser l'épanouissement de l'enfant, nous souhaitons également travailler autour du droit des enfants. Ce sujet est important, les enfants doivent pouvoir prendre conscience qu'en tant qu'individu, ils ont des droits mais aussi en tant qu'enfant. Nous avons pour projet de travailler autour de cela et pourquoi pas dans un avenir, chercher de nouveaux partenaires comme l'UNICEF

➤ Organisez-vous le choix de l'enfant au sein de votre projet ?

Oui Non

La politique « d'imposer » aux enfants ne fait pas partie de notre vision des choses.

L'enfant doit être au cœur de notre projet, et ses choix sont en partie les plus importants.

Nous nous appuyons sur le conseil municipal des jeunes, nos observations mais aussi sur des retours réguliers que nous faisons avec les enfants.

➤ **Est-ce que les enfants peuvent ne pas faire d'activité ?**

Oui Non

Des temps libres sont proposés aux enfants afin qu'ils puissent jouer librement sans contraintes.

Sur les temps périscolaires, notamment la pause méridienne, une activité est proposée aux enfants.

Ceux qui souhaitent participer font l'activité, ceux qui souhaitent rester en autonomie sont en temps libre.

Un animateur reste en « surveillance » afin de garantir la sécurité du public.

Sur les temps de mercredi ou vacances, aucune activité n'est imposée aux enfants, cependant ceux-ci sont très demandeurs et participent naturellement à celles-ci en choisissant l'activité qui leur fait le plus envie.

➤ **Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement ?**

Oui Non

Toutes les activités mises en place sont liées avec nos objectifs.

Nous souhaitons toujours faire de notre mieux pour apporter aux enfants. Avant chaque mise en place de programme, une concertation a lieu en définissant des objectifs pédagogiques en lien direct avec ceux du PEDT.

Avant la crise sanitaire, les écoles et les centres de loisirs ont mis en place un projet commun autour de la citoyenneté. Cette coopération fût une grande réussite. Nous souhaitons récidiver sur un nouveau thème. Chaque rentrées scolaires, une réunion est organisée entre l'équipe enseignante et d'animation afin de trouver sur quoi nous allons collaborer sur l'année scolaire.

➤ **Comment sont pris en compte les besoins des enfants de moins de 6 ans ?**

Pour la bonne prise en compte des besoins des enfants de moins de 6 ans, il faut commencer par connaître ce public. Les personnes qui interviennent avec les enfants ont des diplômes ou formations adaptées.

De plus, au sein du projet pédagogique, un descriptif des publics est ajouté, cet outil est un atout non négligeable pour l'épanouissement de ces enfants.

L'observation sur le terrain complète l'organisation pour la mise en place des activités.

Des formations internes ou en extérieur sont également mises en place.

Quels sont les caractéristiques d'un enfant de maternelle ?

Sur le plan intellectuel :

Les enfants de cet âge-là ont pour la plupart acquis le langage et peuvent donc communiquer entre eux mais aussi avec les adultes. Cependant ceux-ci ne

savent pas lire et commencent à apprendre à compter.

Ce public est en pleine découverte du monde. Les questions se multiplient pour combler leur soif de curiosité. Ils aiment tout ce qui est sur la construction/destruction et ont aussi une certaine envie de plaisir immédiat.

Sur le plan affectif et social :

Ce public a un côté assez égocentrique et utilise beaucoup le « moi je ». Ils ont également un bon sens de la propriété. Cependant, grâce à l'école et les activités comme le centre de loisirs, cet égocentrisme vient à s'affaiblir, voire disparaître et une socialisation se met en place naturellement.

Les petits ont aussi besoin de se retrouver seul par moment, s'isoler ou rester en petits groupes ce qui n'enlève pas leur dépendance vis-à-vis des autres et de l'adulte. A leur âge, la différence entre les deux sexes a peu d'importance à leurs yeux.

Sur le plan physique :

Il faut savoir que c'est à cet âge-là que la motricité se développe et que l'enfant prend conscience de toutes les possibilités de son corps. La motricité étant en cours d'apprentissage, l'enfant a du mal à contrôler tous ces mouvements et faire la dissociation entre son buste, jambe gauche, jambe droite...

Les enfants ont aussi un rythme qui leur est bien spécifique. Ils se fatiguent vite et ont besoin régulièrement de repos.

Ils découvrent également la différence de sexe et sont très peu pudiques.

Sur le plan affectif :

Ce public apprend l'autonomie, Ils veulent vite devenir « grand » et ont donc un gros besoin d'imitations de personnes plus âgées qu'eux

L'imaginaire a une très grande importance pour ces enfants, grâce à celle-ci ils vont pouvoir se construire et appréhender le monde en l'affrontant au travers d'activités et jeux divers.

Quelles sont ses attentes ?

Les enfants de ces groupes-là ont des attentes bien précises.

Leur âge fait qu'ils sont très proches de leur papa/maman, ce qui amène une « séparation » difficile quand les parents les déposent à l'accueil de loisirs. Ils attendent donc un environnement rassurant qui leur correspond, un monde rempli d'imaginaire où ils peuvent développer leur socialisation, très importante à leur âge.

Leurs attentes sont multiples, notamment sur la découverte du monde. Ils sont sans cesse à la recherche de comprendre le fonctionnement de la vie.

Sur le plan physique, les attentes sont tout aussi pointues. Leur motricité n'étant pas totalement développée, ils s'attendent à ce qu'on les aide à pallier le manque de certains mouvements, de certains points d'équilibre.

En prenant compte de tous ces critères, nous pouvons mettre en place de petits rituels qui serviront de repère aux enfants

Exemple : - petite histoire après le goûter avant l'accueil des parents.

- Temps calmes après le repas ou une activité ludo-sportive.

Nous organisons aussi des journées « passerelles ».

Ces journées ont pour but de familiariser les enfants qui sont en grande section aux lieux, fonctionnements qu'ils rencontreront à partir du CP.

Généralement la mise en place de ces journées se fait au mois de juin.

➤ **Comment sont pris en compte les enfants à besoins particuliers (situation de handicap, trouble de la santé, etc.) dans les structures et comment sont accompagnées les équipes pédagogiques ?**

L'école élémentaire possède une classe ULIS. Au sein de cette classe, certains enfants sont en situation de handicap. Certaines pathologies nécessitent un accompagnement de l'enfant, Une AESH intervient sur les temps périscolaires.

Nous collaborons également avec le DAHLIR si certains enfants ont besoin d'un accompagnement spécifique.

Si la pathologie nécessite une personne en permanence avec l'enfant en question, un dossier est monté en partenariat avec le DAHLIR, ce partenariat nous permet de proposer un accueil de qualité en veillant avec attention, à l'épanouissement de l'enfant.

Dans la construction du projet pédagogique, une partie est dédiée au handicap. Une description et des outils pédagogiques sont à la disposition du personnel afin de faciliter la prise en charge de ce public.

Des formations internes ou externes sont également proposées aux animateurs.

Nous considérons que le handicap est une situation. Si nous adaptons celle-ci, nous pouvons « effacer » cette situation et faire en sorte que tout le monde puisse participer pleinement aux activités.

En ce qui concerne les troubles de santé, les assistants sanitaires désignés sont là pour s'assurer de la présence des PAI, de la validité de ceux-ci et font le relais auprès de tous les encadrants afin de ne rien laisser au hasard et pouvoir intervenir dans les meilleures conditions si nécessaire.

➤ **Quel est le plan de formation proposé aux équipes ?**

En plus de leur formations professionnelles et personnelles, nous proposons des moments d'échanges, de formations en interne afin de pallier à d'éventuelles difficultés que pourrait rencontrer le personnel encadrant.

De plus nous faisons participer les animateurs aux formations proposées par le caf ou la DDCS.

Lors des entretiens annuels, les agents émettent leurs souhaits de nouvelle formation que la mairie leur propose en partenariat avec la CNFPT.

Nous accueillons également des stagiaires BAFA, BAFD ou BP JEPS.

Certains agents peuvent également des formations comme le BAFD financées par la municipalité.

COMMUNICATION

Communiquez-vous le PEDT aux familles

Oui Non

Les familles peuvent le consulter sur le site internet de la mairie.

Il est également affiché au centre de loisirs.

Communiquez-vous le projet éducatif aux familles

Oui Non

Les familles peuvent le consulter sur le site internet de la mairie.

Il est également affiché au centre de loisirs.

EVALUATION DU PROJET

➤ **Quelles démarches comptez-vous mettre en place pour l'évaluation du PEDT ?**

Pour l'évaluation du PEDT, un accompagnement est proposé par les CEMEA., de plus un retour des partenaires ainsi que des acteurs est important.

Des bilans sont aussi régulièrement organisés entre les équipes éducatives pour évaluer notre travail et s'appuyer sur les remontées du terrain. Ces remontées de terrains sont faites d'observations mais aussi des évaluations faites par nos fiches techniques qui sont un outil non négligeable à l'évaluation de notre travail.

Une commission enfance jeunesse a été créé.

Cette commission regroupe le comité de pilotage et des acteurs éducatifs du territoire.

Nous avons d'abord évalué l'ancien PEDT et comptons nous réunir tous les trimestres afin de pouvoir travailler sur ce que nous avons mis en place.

➤ **Quels objectifs souhaitez-vous prioriser pour chaque année du PEDT ?**

Tous nos objectifs sont égaux en ce qui concerne les priorités.

C'est pour cela que nous allons suivre avec attention la mise en place de ceux-ci.

Nous sommes conscients que tous les objectifs ne peuvent pas être atteint aussi facilement. C'est pour cela que nous allons travailler étapes par étapes afin d'assurer la construction de projets, activités, intervenants...

Afin d'arriver à nos objectifs.

➤ **Quels acteurs prévoyez-vous d'associer dans le cadre de cette évaluation ?**

les enseignant·e·s

les animateur·rice·s

les personnels techniques

les enfants

les ATSEM

les intervenant·e·s extérieur·e·s

les familles

les élu·e·s

Annexe 1 : Tableau des différents projets

	Le projet politique	Le projet éducatif	Le projet pédagogique	Le règlement intérieur
Responsable?	Elus	Elus	Directeur ACM	Directeur ACM
Qui l'élabore? L'émetteur	Elus (Les responsables de services, de pôles doivent être sollicités pour le diagnostic)	L'organisateur (prestataire de délégation de service) - Responsable de services avec les élus. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés par une même personne physique ou morale. Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation réglementaire.	Directeur ACM et son équipe pédagogique, équipe technique, responsable de service. Chaque accueil collectif de mineurs, ayant des caractéristiques spécifiques, doit avoir son propre projet pédagogique, même au sein d'un même organisateur.	Directeur ACM et son équipe pédagogique, équipe technique, responsable de service.
A qui est-il diffusé? Le récepteur	Citoyens, DGS, responsables de service et ses équipes, partenaires institutionnels (SDJES, Conseil Départemental, Education Nationale) et partenaires associatifs	Equipe pédagogique, aux familles participantes, aux partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PMI, Education Nationale), partenaires locaux (associations, mairies pour les com. com., syndicats, prestataires,...).	Aux familles participantes et aux enfants (à adapter), aux partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PMI, Education Nationale) partenaires locaux (associations, mairies pour les com. com., syndicats, prestataires,...), élus.	Aux familles participantes et aux enfants (à adapter), aux partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PMI, Education Nationale) partenaires locaux (associations, mairies pour les com. com., syndicats, prestataires,...), élus.
Qu'est-ce que c'est?	Orientations politiques la feuille de route.	Déclinaison du projet politique. Précise les intentions de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatif.	Déclinaison du projet éducatif. Précise les intentions de l'équipe éducative.	Précise le fonctionnement, les modalités d'inscription et de paiement, notamment. Il est une annexe du projet pédagogique. (donc fourni avec ce projet)
Types d'objectifs?		Orientations générales. Un peu plus détaillé que le projet politique.	Objectifs opérationnels	NON
Contenu?	Grands axes sur les besoins du territoire.	Décrit les intentions éducatives. Définit les moyens humains, financiers et les équipements. Prend en compte des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de tous les enfants. Prise en compte du bien être de l'équipe éducative et technique et mis en valeur de leur travail. Il peut y avoir deux documents un support de travail exhaustif pour l'équipe et un simplifié et adapté aux parents. Le principe à retenir est de faire la distinction entre les éléments dont la responsabilité incombe à l'organisateur pour le projet éducatif et ceux qui appartiennent à celles du directeur du projet pédagogiques.	Il est la concrétisation du projet éducatif. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidiennes. Il prévoit les conditions d'accueils de tous les enfants porteurs de handicaps on non.	Précise: - le fonctionnement général: les horaires d'ouverture, les périodes d'ouverture et de fermeture, les capacités d'accueils, l'organisation des repas, le transport. - Les modalités d'inscription: les documents obligatoires, les autorisations demandées. - Les modalités de paiement: tarifs, facturation, annulation... - Les informations liées à la santé et aux responsabilités. - La gestion des vêtements et objets de valeurs. - la discipline et les sanctions.
Durée?	Durée du mandat	Durée du mandat (date de création, de mise à jour)	Projet pédagogique périscolaire (mercredi et autres jours matin, midi, soir): annuel. Projet pédagogique extrascolaire: un adapté par période de vacances, et par séjours organisés. Il n'est pas figé, il peut évoluer tout au long de la période et peut être enrichi par les équipes.	Durée variable, à modifié suivant les changements tarifaires, d'accueils,...
A passer en conseil municipal – intercommunal?	Oui pour associer l'ensemble des élus. Contrat moral- Engagement envers la population. Mais pas obligatoire	Oui pour associer l'ensemble des élus. Contrat moral- Engagement envers la population. Mais pas obligatoire	Non pas nécessaire. Mais info importante à passer à l'organisateur.	Oui obligatoire car différents aspects juridiques abordés (droits et obligations des familles et des enfants), ainsi que les tarifs qui doivent être délibérés.

Ce document a été réalisé par un groupe de travail initié par le réseau des ACM63, suite à une proposition d'un de ses membres. Vous pouvez retrouver l'intégralité des travaux réalisés par ce groupe sur la plateforme du réseau des ACM ou en contactant: emmanuel.bettarel@lesfrancas.net.

Préconisation: les familles signent le RI pour prendre connaissance des conditions de fonctionnement.

Annexe 3 : Glossaire

OTS	Organisation du Temps Scolaire
PEdT	Projet Educatif de Territoire
Tiers-lieux	Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives.
EAJE	Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants
PEAC	Parcours éducation artistique et culturel
CTG	Contrat territorial global